

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026 ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

L'an deux mil vingt-six, le 22 mars à onze heures, le Conseil Municipal proclamé par le bureau électoral à la suite du vote du 15 mars 2026, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 16 mars 2026.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, BLOCQUET Stéphanie, CAPET Lucile, DRUMEZ Céline, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, LEFEBVRE Michèle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline.

Messieurs : CARON Thierry, DASSONVILLE Hubert, DELSERT Jean-Marc, DOUBLET Christophe, FACHE Pierre, FURSTENAU Arnaud, GALLET Maxime, RAMARD David, SNAET Guillaume.

Madame Lucile CAPET est élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, qui après avoir annoncé l'ordre du jour, laisse la présidence au doyen du Conseil, Madame Joëlle BARIL.

## ELECTION DU MAIRE

Madame la Présidente, rappelle les dispositions des articles L2122-4 et L2122-7 du code général des collectivités territoriales, puis invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire.

Madame Lucile CAPET propose la candidature de Monsieur Dominique DELECOURT. Chaque conseiller municipal, après être passé, s'il le souhaitait, dans l'isoloir, a remis son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins dans l'urne	19
Nombre de bulletins déclarés nuls	0
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de bulletins exprimés	17
Majorité absolue	9

Monsieur Dominique DELECOURT, ayant obtenu 17 voix, a été proclamé Maire et a immédiatement été installé.

## DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

La commune de CUINCHY doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum de cinq adjoints. Il est proposé de reconduire un nombre de cinq adjoints. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le nombre d'Adjoints à cinq.

## ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur le Maire, il est procédé à l'élection des adjoints. Les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage.

La liste des adjoints proposée au nom du groupe majoritaire est :

- Madame Joëlle BARIL
- Monsieur Guillaume SNAET
- Madame Sophie MICHEL
- Monsieur Maxime GALLET
- Madame Roseline RENSY

Aucune autre liste n'est proposée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins dans l'urne	19
Nombre de bulletins déclarés nuls	2
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins exprimés	16
Majorité absolue	9

La liste d'Adjoints proposée, ayant obtenu 16 voix, a été proclamée élue et a immédiatement été installée.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur David RAMARD souhaite intervenir au nom des membres de l'opposition afin d'informer l'assemblée que les Conseillers Municipaux du groupe de l'opposition seront présents pour travailler avec l'ensemble des élus pour la commune de CUINCHY. Ils ne souhaitent pas exercer un pouvoir d'opposition contre tout mais aider à prendre les meilleures décisions possibles pour CUINCHY et ses habitants.

Monsieur le Maire profite de cette réunion d'installation pour remercier les anciens Conseillers Municipaux pour leurs services rendus à la commune et leur souhaite bonne continuation : Mesdames Delphine FALIGANT, Virginie ROUZE et Valérie SADOWSKI Messieurs Pascal HAINAUT et Gilles VERSCHUEREN

Séance levée à 12h00.

La secrétaire de séance,

Lucile CAPET

